



**Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement
et du Logement de Picardie**

Service "Gestion de la Connaissance et Garant Environnemental"
Unité "Garant Environnemental"

Référence : TH/FR

Vos réf. :

Affaire suivie par : Thierry HANOCQ
thierry.hanocq@developpement-durable.gouv.fr
Tél. 03.22.82.25.11 – Fax : 03.22.91.73.77

Objet : Porter à connaissance – Commune de BOISSY LE BOIS

Amiens, le 20 décembre 2011

**Le Directeur Régional de l'Environnement, de
l'Aménagement et du Logement de Picardie**

à

Direction Départementale des Territoires
Service de l'aménagement, de l'urbanisme et de l'énergie
40, rue Jean Racine
60021 BEAUVAIS cedex

Vous avez consulté notre service dans le cadre du porter à connaissance concernant la commune de BOISSY LE BOIS dans le département de l'Oise.

Je vous informe que vous avez accès aux données environnementales depuis notre site internet : <http://www.picardie.developpement-durable.gouv.fr/> sur l'onglet «Porter à connaissance».

Vous trouverez dans la rubrique «Porter à connaissance» un tableau qui récapitule l'ensemble des sites internet locaux ou nationaux permettant d'accéder aux informations que vous recherchez.

La commune ne contient pas d'installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE) soumise à autorisation. Il est possible toutefois qu'elle puisse être concernée par la présence d'ICPE soumises uniquement à déclaration et qui ne sont pas référencés dans la base nationale des ICPE soumises à autorisation. Je vous invite, en conséquence, à vous rapprocher des services de la Préfecture qui suivent ce type d'établissements.

En outre, je vous informe que les installations d'élevage et d'abattage d'animaux, les installations dans lesquelles sont traitées des matières animales, les installations mettant en œuvre des organismes génétiquement modifiés et celles de production de micro organismes pathogènes relèvent du contrôle de la Direction Départementale de la Protection des Populations.

Mon service souhaite être associé à l'élaboration de ce document d'urbanisme.

P/O le Directeur Régional,
La Responsable du SGCGE,



Bénédicte VAILLANT
F. POISSON